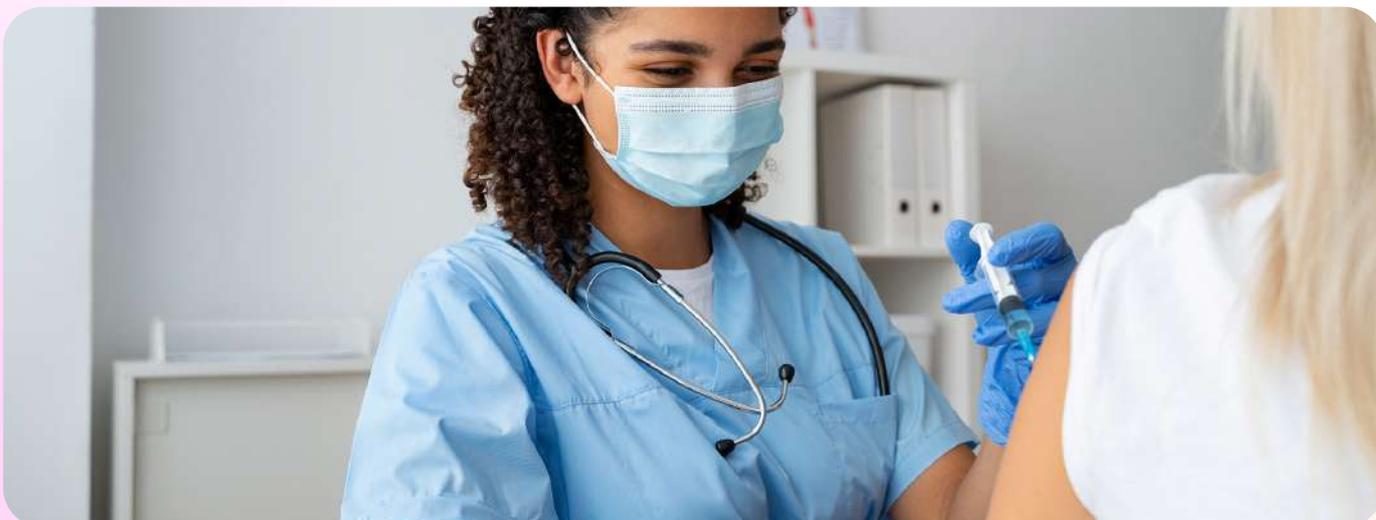


Prescription infirmière de la vaccination



Publics concernés

Infirmiers

Pré-requis

Aucun

Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter : contact@ide-formation.org

Durées/Modalités

14H en présentiel

Délais d'accès

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 24h avant la formation

CONTEXTE ET BESOINS

Les maladies infectieuses représentent un enjeu majeur de santé publique, incitant les institutions à renforcer la couverture vaccinale. Ces dernières années ont révélé une certaine réticence au sein de la population française à se faire vacciner, nécessitant une action proactive pour promouvoir la vaccination.

Le décret du 8 août 2023 a élargi les prérogatives des infirmiers, leur permettant désormais de prescrire certains vaccins. Cette évolution impose aux infirmiers de maîtriser les connaissances nécessaires pour lever les réticences vaccinales, sensibiliser la population et encourager la vaccination, afin de limiter la propagation d'épidémies et la transmission nosocomiale.

Cependant, l'exercice de la prescription vaccinale est encadré par une déclaration préalable obligatoire auprès de l'Ordre des Infirmiers. Cette déclaration ne sera validée que si elle est accompagnée d'une attestation de formation réglementaire, délivrée par un organisme agréé. Le cadre de cette formation est strictement défini par l'arrêté du 8 août 2023, et le module 1 consacré à la prescription vaccinale impose un cahier des charges technique rigoureux pour garantir une pratique sécurisée.

Ce programme vise à fournir aux infirmiers les compétences nécessaires pour exercer ce nouveau champ d'activité, tout en respectant les conditions réglementaires en vigueur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'interactivité et la mise en pratique sont des piliers centraux de ce programme de formation. L'apport théorique est présenté sous forme d'explications claires et de démonstrations concrètes, permettant une assimilation progressive des concepts liés à la prescription vaccinale. Chaque session commence par un questionnement initial, suivi d'un brainstorming collectif pour analyser les bonnes pratiques, favoriser la remise en question et encourager l'amélioration continue.

Des travaux de groupe seront mis en place pour aborder des situations cliniques spécifiques à la vaccination, permettant d'élaborer des stratégies efficaces pour lever les réticences vaccinales. Les participants seront immergés dans des jeux de rôle et des exercices pratiques, tels que des simulations d'entretiens motivationnels et l'utilisation de mind maps pour mieux comprendre les objections courantes des patients. Le programme intègre également des vidéos immersives pour renforcer le raisonnement clinique et améliorer les compétences en communication. Le partage d'expériences personnelles enrichira le programme, offrant des perspectives diversifiées pour développer des outils de communication ciblés.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Pour évaluer le niveau initial des participants, un test de positionnement sera réalisé avant le début de la formation. Cela permettra d'adapter le contenu aux besoins spécifiques des apprenants. Chaque module sera ponctué d'évaluations formatives pour suivre la progression des participants.

L'évaluation finale reposera sur le modèle de Kirkpatrick afin de garantir l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un questionnaire de satisfaction recueillera le ressenti des participants à la fin de la formation. Un questionnaire post-formation évaluera la validation des acquis pour s'assurer que les compétences en matière de prescription vaccinale ont bien été assimilées. Enfin, des exercices basés sur des cas cliniques concrets permettront d'évaluer l'application des compétences dans des situations professionnelles, mesurant ainsi l'impact sur la pratique quotidienne.

PROFIL FORMATEUR

Le formateur est un infirmier libéral expérimenté ou un expert en clinique formé en pédagogie. Il maîtrise l'évaluation des besoins en soins, l'élaboration de plans thérapeutiques, et anime des ateliers interactifs avec des méthodes d'apprentissage actif telles que les simulations et jeux de rôle.

NOTIONS INCONTOURNABLES

1. SAVOIR PRESCRIRE
2. MAÎTRISER LE CALENDRIER DE VACCINATION
3. TRACABILITE & TRANSMISSION DE L'INFORMATION

OBJECTIFS

- Recueillir les antécédents médicaux & traitements en cours
- Promouvoir la vaccination
- Maîtriser l'argumentation claire & objective en faveur de la vaccination
- Savoir contrer les arguments en faveur d'un rejet de la vaccination
- Orienter les patients aux situations complexes vers les professionnels de santé

PROGRAMME

1ère demi-journée – Formation – Durée = 3h30	2ème demi-journée – Formation – Durée = 3h30
<p>Présentation du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les maladies à prévention vaccinales <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nouvelles compétences vaccinales des infirmiers ◦ Maladies à prévention vaccinale en population générale et spécifique ◦ Signes cliniques, modes de transmission, fardeau épidémiologique & population à risque. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier des vaccinations <ul style="list-style-type: none"> ◦ Populations cibles ; les schémas vaccinaux obligatoires ou recommandés. ◦ Rappels vaccinaux & règles de rattrapage. ▪ Vaccinations obligatoires & recommandées pour les professionnels de santé
3ème demi-journée –EPP – Durée = 3h30	4ème demi-journée – EPP – Durée = 3h30
<p>Traçabilité & transmission de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Obligations légales de traçabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Enregistrement des données vaccinales ◦ Modes de transmission sécurisés ▪ Savoir prescrire en pratique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Les situations complexes ◦ Entretien de recueil d'informations ◦ Faire face à l'hésitation vaccinale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir prescrire en pratique (Suite) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Conduite d'entretien ◦ Cas spécifiques ▪ Evaluation des acquis